



## probleme formation imposé

Par **jon281085**, le **29/03/2013 à 16:47**

bonjour, on ma imposé une formation pont roulant que j'es passé mais que j'es loupé mais que l'organisme a validé quand même, je l'es dit au médecin du travail qui ma mis inapte au pont, puis mon employeur a contesté auprès de l'inspection du travail,j'es rendez vous auprès du médecin inspecteur mercredi,je voulez savoir si j'étais dans mais droits? MERCI D'AVANCE POUR VOTRE REPONSE

Par **P.M.**, le **29/03/2013 à 17:03**

Bonjour,

Je ne sais pas ce que vous appelez vos droits et quelle est votre situation actuelle que vous ne précisez pas, si vous avez été licencié...

Par **jon281085**, le **29/03/2013 à 17:13**

je ne suis pas licencier, je voulez savoir si j'avais un recours contre l'organisme qui ma fait passer ma formation (car il ya surement us des pressions sur le formateur de la par de mon employeur pour me validé ma formation que je ne voulé pas avoir en fin de compte.Et peut - on me licencier pour mon inaptitude,si oui es-ce que j'orais un recours auprès des prudom?

Par **P.M.**, le **29/03/2013 à 17:27**

Si vous êtes déclaré inapte médicalement, ce qui n'a rien à voir a priori avec la formation et que l'employeur n'a pas de possibilité de reclassement, il devrait vous licencier...

Mais vous n'indiquez pas quelle est votre situation précise car en étant déclaré inapte vous ne devriez plus travailler en absence de reclassement et l'employeur un mois après aurait dû reprendre le versement du salaire...

Il faudrait savoir aussi quelle était votre qualification avant car même avec le titre de capacité, a priori, il s'agit d'une modification essentielle du contrat de travail que l'employeur ne pouvait pas vous imposer...

J'ignore en revanche de quels éléments de preuve vous disposez pour pouvoir prétendre que l'organisme de formation l'a validé sans que vous en ayez la capacité...